

Comité Hygiène et Sécurité 26 octobre 2010

Ordre du jour :

- *Présentation du Document Unique de la filière Gestion Publique,*
- *Groupe de travail sur la communication,*
- *Point d'étape sur le budget 2010,*
- *Questions diverses.*

Présentation du Document Unique Gestion Publique :

Ce document de recensement des risques professionnels a mis en évidence comme pour toutes les autres Directions des Finances de très nombreux signalements concernant les risques psychosociaux.

Pour Force Ouvrière la détérioration des conditions de travail est avant tout liée au manque de moyens et à la pression qu'exerce le pilotage orienté sur les indicateurs.

Comme lors du vote sur les DUERP des autres Directions des Finances, à la demande de FO et en accord avec les autres organisations syndicales, l'avis du CHS sur les différents DUERP sera motivé en ce sens. Il est nécessaire d'identifier l'ensemble des causes provoquant des troubles en terme de santé dans le milieu professionnel afin de pouvoir définir les contours d'une action efficace.

Groupe de travail communication du 28 septembre 2010

Les Organisations Syndicales se sont réunies le 28 septembre pour réfléchir aux actions de communication à mener par le CHS afin de faire connaître son action et notamment de sensibiliser les agents aux problèmes de TMS (Troubles musculo squelettiques).

Le Groupe de Travail a proposé de donner une plus grande audience aux actions du CHS en lui dédiant un espace sur le site ULYSSE ce qui devrait permettre aux agents d'accéder aux cahiers CHS dématérialisés, de connaître les formations proposées par le CHS ainsi que les dépenses qu'il finance.

Le deuxième gros sujet abordé concerne les TMS, première cause de maladies professionnelles en France. Le Groupe de Travail a estimé qu'une information sous forme de conférences d'une demi-journée sur cette thématique constituerait un moyen efficace de sensibiliser les agents à ces troubles invalidants.

Point d'étape sur le budget 2010

Le Président du CHS a présenté un point d'étape sur l'exécution du budget 2010. Les Directions ont présenté de nouvelles demandes de financement.

Force Ouvrière a interrogé l'administration sur l'état d'avancement de l'étude ergonomique prévue sur les conservations des hypothèques prévue qui devait être engagée en septembre 2010.

Malheureusement, la Direction des Services Fiscaux semble t il ignorante de la procédure à mettre en œuvre, n'a toujours pas rédigé le cahier des charges, indispensable pour obtenir la désignation d'un ergonomiste chargé de réaliser l'étude.

Ignorance ou mauvaise volonté..? Nous verrons... le cahier des charges doit être présenté au premier CHS de 2011.

Le CHS a retenu la proposition d'action concernant le service Dépense de la Trésorerie Générale et l'achat de matériel afin de réduire la manipulation et le portage des charges des très nombreuses pièces de dépenses non dématérialisées.

Ce service en extension importante suite au lancement de Chorus « Défense » au 1^{er} janvier 2010 est confronté à une intensification du travail sur écran et ressent de plus en plus fortement les nuisances liées au travail en plateau.

La délégation Force Ouvrière a demandé qu'un cahier des charges puisse être établi afin de pouvoir engager une étude ergonomique sur l'organisation des espaces et des bureaux.

Force Ouvrière a voté pour le budget en demandant qu'à l'avenir, les fiches actions soient mieux rédigées. La réflexion sur les dépenses devra se faire plus en amont et respecter les priorités définies par la note d'orientation Ministérielle qui devra être envoyée au format PDF et étudiée à la séance plénière suivant son envoi.

En effet, Force Ouvrière considère que les crédits déconcentrés du CHS ne doivent pas se substituer ou venir en complément de la dotation globale de fonctionnement qui est allouée aux Directions.

Force Ouvrière veillera à rappeler les caractères d'urgence, de gravité et d'exemplarité qui doivent présider à l'utilisation des crédits CHS.

QUESTIONS DIVERSES

Force Ouvrière s'est interrogée sur le rattachement de l'ACMO au pôle pilotage et ressource de la future DDFIP 29 alors qu'il est prévu qu'il dépende directement du n°1 afin de lui garantir une liberté d'action.

Le Président considère que le dialogue est toujours ouvert au sein du comité de direction et selon lui ce positionnement ne devrait pas être gênant.

Force Ouvrière veillera à ce que l'ACMO puisse exercer pleinement les missions que lui attribue sa doctrine d'emploi.

Le Président a ensuite le point sur l'état d'avancement du dossier de la création de la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère.

Le lancement de la DDFIP 29 devrait être effectif à la mi-décembre. Elle serait située dans les locaux de la recette des finances de Quimper qui hébergera à terme le pôle fiscal et le pôle pilotage et ressource, le pôle gestion publique restant à la Trésorerie Générale de Brest. Le réaménagement des locaux demandera 8 à 9 mois de travaux.

Une extension du bâtiment de la Recette des Finances est prévue à l'horizon 2014-2015. Le bâtiment de la rue des Réguaires a vocation à être vendu mais abritera dans un premier temps les services RH Fusionnés.

Les services budget et logistique seront installés dans les locaux de la Recette des Finances ainsi que le bureau de la secrétaire animatrice du CHS.

REPRESENTANTS FO au CHS : Didier KERDONCUFF (SIE Châteaulin), Murielle MORICCI (DSF) Patrick VELIN (FI Quimper, expert)

N'hésitez pas à saisir vos représentants Force Ouvrière sur toutes les questions liées à l'hygiène et sécurité dans les postes et services.



Bulletin D'adhésion

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE des Finances Publiques.

Fait à _____, le _____ signature